



## DECLARATION

### Rythmes scolaires L'intérêt de tous les enfants, c'est l'école à l'école

Rendu public début janvier, le projet de décret\* du ministre de l'Éducation nationale prévoit une organisation de la semaine d'enseignement de 24h sur 9 demi journées, comprenant le mercredi matin, ou le samedi matin par dérogation.

**La FCPE 94 refuse une réforme des rythmes scolaires bâclée. Elle ne prend pas en compte tous les besoins éducatifs et pédagogiques des enfants et risque d'aggraver encore les inégalités scolaires et territoriales.**

Notre fédération demande sa mise à plat et l'ouverture d'une réelle concertation avant toute application. **Elle appelle tous ses conseils locaux du premier degré à refuser une mise en œuvre de cette réforme en septembre 2013.**

Le texte fixe à 5h30 par jour le temps maximum d'enseignement et à 3h30 pour la matinée, avec une pause méridienne de 1h30 et la fin de l'école à 16h30. L'aide individualisée de 2h est supprimée mais sont introduites 4h d'activités pédagogiques dont 3h seraient à la charge des communes et 1h sous la responsabilité des enseignants pendant le temps scolaire.

Or ce dispositif dit complémentaire mélange activités périscolaires et scolaires. C'est un fourre-tout aux objectifs et contenus flous et plusieurs zones d'ombre :

- La logique de l'aide individualisée et de l'externalisation de la remédiation scolaire est poursuivie. Les moyens pour traiter les difficultés scolaires dans le cadre de l'école ne sont pas prévus.
- Le traitement de la grande difficulté n'est pas non plus abordé (RASED).
- La fin des enseignements prévue à 15h30 contredit toutes les études des chronobiologistes qui situent ce moment comme étant un pic d'attention des enfants.
- Ce projet de réforme fait reposer sur les collectivités locales une charge importante pour la réussite scolaire et l'avenir des enfants. Cela risque de creuser encore les inégalités territoriales compte tenu des disparités entre communes.

La FCPE 94 s'était énergiquement opposée à la semaine de 4 jours mise en place par Darcos en 2008, en exigeant le retour du samedi matin et la restitution des 72 heures annuelles de classe supprimées.

**Elle estime aujourd'hui, qu'en préalable à toute réforme des rythmes, l'école publique doit se fixer comme objectif prioritaire et se donner les moyens de la lutte contre les inégalités sociales et scolaires qui minent notre société.**

Cela ne pourra se faire sans la réintégration du soutien scolaire dans le cadre de l'école (soutien spécifique en français, en lecture) et la relance des dispositifs d'aide spécialisée comme les Rased.

Villejuif le 21 janvier 2013

\* Le Conseil supérieur de l'éducation a émis un avis défavorable le 8 janvier (23 contre, 30 abstentions dont la FCPE, 14 refus de vote, 5 pour)

**Conseil Départemental des Parents d'Elèves des écoles publiques du Val-de-Marne**

✉ 8, rue de la Commune – 94800 Villejuif ☎ 01.46.77.01.01 📠 01.46.77.83.80

✉ [fcpe94@wanadoo.fr](mailto:fcpe94@wanadoo.fr) - Site Internet : <http://www.fcpe94.org>

---

Fédération des Conseils de Parents d'Elèves, la FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique